

Coordonnées du signataire

Date :

Concerne la situation suivante :

*Le **Père Pascal VESIN**, prêtre du Diocèse d'Annecy, a été démis de ses fonctions et a été interdit de donner et de recevoir les sacrements pour son appartenance à une loge maçonnique du Grand Orient de France. La sanction a été prononcée par Mgr Yves BOIVINEAU le 23 mai 2013 sur demande de la Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi.*

Très Saint Père,

Face à cette situation qui laisse nombre de chrétiens, dont moi-même, dans l'incompréhension, je me permets de solliciter votre attention.

J'estime cette sanction profondément injuste et démesurée. Je n'ai pas les compétences pour juger du bien-fondé de cette soi-disant incompatibilité, je peux juste témoigner des qualités humaines, spirituelles, sacerdotales et pastorales du P. Pascal Vesin. Je connais son amour du Christ et de l'Évangile, son souci et son action auprès des plus démunis, en Roumanie notamment, son ouverture aux hommes de ce temps, aux jeunes, aux personnes en marge de notre Église, son attachement à l'Église et à sa vocation de prêtre.

Je regrette que sa demande d'être reçu par les autorités romaines pour s'expliquer lui ait toujours été refusée.

Il entreprendra, d'ici quelques jours, la démarche de la dernière chance en rejoignant à pied le Vatican pour y être entendu et ouvrir le dialogue. C'est un chemin difficile qui donne du temps et du poids à sa détermination tant humaine que spirituelle.

Je soutiens vivement cette démarche. Par cette lettre, je vous demande de bien vouloir le recevoir et accéder ainsi à sa demande d'être entendu dans un esprit d'ouverture et de dialogue.

Dans l'espérance, je vous prie d'agréer, Très Saint Père, l'expression de mon profond respect.

Signature